

[Région]

L'ÎLE-DE-FRANCE AU PLUS HAUT PENDANT LA CRISE

La région francilienne a été très présente en 2020 dans la filière cinéma-audiovisuelle. Le point avec Anne-Louise Mesadieu, présidente de la commission culture de la collectivité et présidente du fonds de soutien cinéma et audiovisuel. ■ SARAH DROUHAUD

En 2020, la Région Île-de France a engagé 24 M€ dans le secteur cinéma-audiovisuel, ce qui en fait, de loin, la première au plan financier. Sur cette somme, 17 M€ ont été affectés au fonds de soutien cinéma et audiovisuel. "Pendant la crise, nous avons tenu toutes les commissions et, paradoxalement par rapport à la période, nous avons reçu encore plus de demandes au titre des aides à la production : 500 dans tous les genres (longs métrages, œuvres audiovisuelles de fiction, documentaire, animation), contre 335 en 2019, détaille Anne-Louise Mesadieu, présidente de la commission culture de la Région Île-de-France et présidente du fonds de soutien cinéma et audiovisuel, et par ailleurs élue municipale à Chaville. Du coup, la sélection est assez rude." Au final, 53 projets cinématographiques ont été soutenus en 2020, à hauteur de plus de 11 M€, et 59 œuvres audiovisuelles, pour un total de 5,8 M€. L'ensemble représente un record de 112 aides remboursables, contre 102 en 2018 et 78 en 2019. Quant à l'aide après réalisation, 45 longs métrages en ont bénéficié, pour un total de 1 M€, quand ils n'étaient que 26 en 2019. "En ce qui concerne l'ensemble du fonds d'aide, nous sommes constamment sollicités et j'ai dû scinder les commissions tant la demande avait crû pour pouvoir examiner correctement les dossiers. Et cela, d'autant que nous avons décidé de compléter nos dispositifs en créant, en mars 2020, un fonds de soutien cinéma international (pour des œuvres non-agréesées). Et alors qu'il n'était pas encore connu, nous avons reçu pour la première session de novembre plus de 53 dossiers",

indique-t-elle. Une dizaine de productions ont déjà été soutenues. "Le but de ce fonds international est de participer au rayonnement de la France et à l'attractivité économique et de création d'emplois de l'Île-de-France. Dans ce domaine, chaque euro investi génère 16 euros de dépenses. À noter, que, contrairement au fonds de soutien où il y a l'obligation de tourner à 50% en Île-de-France, il n'y a pas de nécessité pour ces productions de tourner dans la région, simplement celle d'y dépenser 100 000 €, ce qui laisse une latitude."

MAINTIEN DES DISPOSITIFS D'AIDE

La Région a maintenu tous ces autres dispositifs pour accompagner le secteur très impacté par la crise. "Le fonds a engagé 500 000 € au titre de l'aide à l'écriture de scénario, soit 40 projets soutenus en 2020 contre 33 en 2019. L'Île-de-France a voté 1,8 M€ au titre de l'aide aux festivals et aux réseaux, pour 48 projets, en maintenant les aides même quand les manifestations ne pouvaient pas avoir lieu. Nous avons aussi conservé le soutien aux lycéens et apprentis au cinéma dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image, à hauteur de 821 000 €. Tout comme celui des ciné-clubs, de 300 000 €, même s'il a évidemment été très perturbé. Par ailleurs, nous avons apporté 728 000 € à la commission du film Paris Région. Et nous avons maintenu les aides en faveur



© STUDIO MACQUET

Anne-Louise Mesadieu.

“Pendant la crise, nous avons tenu toutes les commissions et, paradoxalement, nous avons reçu encore plus de demandes au titre des aides à la production.”

Anne-Louise Mesadieu

des projets d'investissement dans les salles de cinéma franciliennes, à hauteur de 600 000 €. Mais aussi les bourses Forte, un dispositif cher à la présidente de la Région, Valérie Pécresse, qui a vocation à accompagner les jeunes créateurs dans toutes les disciplines." Enfin, l'Île-de-France a voté une aide exceptionnelle d'urgence Covid de 1,1 M€ pour soutenir les cinémas franciliens, depuis mars dernier et qui continue à être dépensée en 2021. "Plus de 100 aides à des cinémas ont été votées dans le cadre de ce dispositif d'urgence, d'un montant de 5 000 € en fonctionnement. Et lors de la commission en janvier, près d'une trentaine de dossiers ont été instruits. En investissements, nous avons voté plus de 35 aides exceptionnelles pour un montant de 600 000 €. La Région restera présente en 2021 et accompagnera ce secteur très touché, comme tous les secteurs culturels, dans cette période très difficile." ❖

[Production]

Epique Studio entre dans la danse

Le Puy du Fou s'associe à Left Productions pour créer une joint-venture dédiée aux productions audiovisuelles, avec l'objectif d'établir un pôle complet autour des infrastructures du complexe de loisirs. ■ SYLVAIN DEVARIEUX

Dirigé par le fondateur de Left Productions, Augustin de Bellay, cette nouvelle structure a pour objectif de "valoriser les décors, services et équipes du Puy du Fou en les mettant à disposition des productions

audiovisuelles, précise le dirigeant. De nos jours, la production de films d'époque, quelle qu'en soit la forme – documentaire, fiction et série TV ou encore long métrage de cinéma –, peut se révéler compliquée et onéreuse, poussant beaucoup à délocaliser leurs tournages. Nous souhaitons placer la formidable infrastructure de cet immense complexe de loisirs au service des producteurs, français comme internationaux. En suivant une approche compétitive, afin d'inciter à relocaliser ici les projets."

Destination de loisirs reconnue au cœur des Pays de la Loire, le site de 400 hectares est en fait disponible une bonne partie de l'année, au-delà de la pleine saison touristique. "Le parc du Puy du Fou fonctionne à 100% l'été, mais de septembre à juin, l'infrastructure peut être mise à disposition", pointe Augustin de Bellay.

Et le dirigeant de citer les principaux atouts du complexe : "plus d'une vingtaine de décors historiques, allant de la Rome antique au château style Versailles, mais aussi des installations contemporaines ; des champs libres pour construire de nouveaux décors au besoin ; un studio de 2 600 m² inondable ; une ménagerie complète avec dresseurs et soigneurs – 900 oiseaux, 500 animaux de ferme, 200 chevaux – ; un atelier de création de décors et un autre de costumes avec artisans formés et experts ; 80 danseurs ; un service de casting comptant 3 000 talents locaux ; un autre de cascadeurs, avec animaux ou pyrotechnie ; un maître d'arme et un réseau local d'escrimeurs professionnels ; un studio son et de composition musicale ; mais aussi un grand hôtel avec capacité de logement de 500 chambres... Nous avons tout sur place pour accueil-

lir chaque projet du tournage à la post-production son. En outre, en période de pandémie, ce package de compétences totalement intégrées permet d'isoler des tournages en bulle sanitaire pour plusieurs semaines."

REGARD VERS L'INTERNATIONAL

Epique Studio s'inscrit en collaboration étroite avec le Bureau d'accueil des tournages des Pays de la Loire pour élargir la gamme de services fournis aux productions. "Notre ambition à termes est d'installer ici un pôle de production complet et international, en attribuant à notre savoir-faire une portée mondiale." À ce jour, Epique Studio annonce déjà des discussions avec plusieurs projets, dont un long métrage de cinéma, un docufiction et plusieurs fictions TV. ❖

Un des décors que le Puy du Fou peut offrir comme lieu de tournage.



© STEPHANE AUDRAN